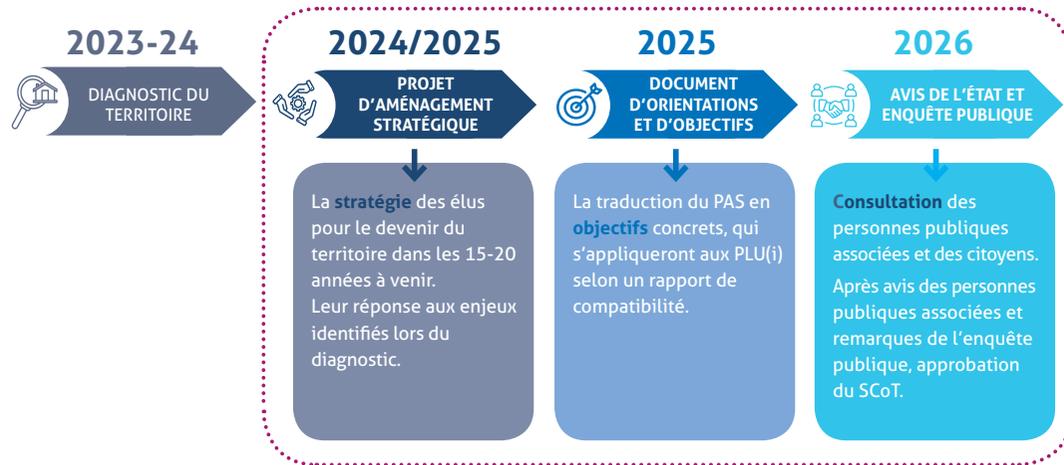


Les prochaines étapes de la révision du SCoT

► Le calendrier de la révision du SCoT

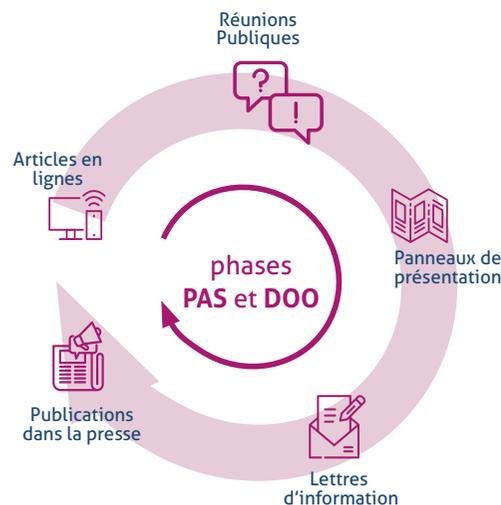


► Les outils de participation

Les habitants participent à la révision du SCoT

Différents outils de participation du public ont et vont être mis en place au cours de la révision du SCoT pour intégrer les points de vue des habitants et acteurs du territoire dans la réalisation du document.

À chaque phase de l'élaboration du SCoT, différents temps de concertation seront organisés : Réunions publiques, publication de lettres d'information, articles dans la presse, parcours d'exposition...



Révision Schéma de Cohérence Territoriale Saumur Val de Loire

Lors du Conseil Communautaire de Saumur Val de Loire du 9 février 2023, les élus ont prescrit la révision générale du SCoT qui avait été approuvée le 23 mars 2017.

Qu'est-ce qu'un SCoT ?



Un outil de planification

Le Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT) est un document d'urbanisme et de planification.

Il définit, sur les **45 communes de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire** et à horizon de **20 ans** la stratégie d'aménagement et de développement du territoire, qu'il décline en objectifs thématiques : urbanisme, habitat, développement économique et commercial, préservation de l'environnement, etc.

Il sert de cadre pour les documents d'urbanisme locaux qui détermineront le droit à construire.

Pourquoi réviser le SCoT ?

Des évolutions récentes dans la législation

Cette révision vise à répondre à des besoins d'actualisation juridique et à ajuster le projet au regard des nouveaux défis qui se posent au territoire.

Des objectifs nationaux à intégrer aux réflexions

Les évolutions réglementaires récentes nécessitent l'intégration de nouveaux objectifs en termes de lutte contre le changement climatique et l'anticipation de ses effets, de limitation de perte de biodiversité et de maîtrise de consommation d'espace.

Des besoins d'adaptation du territoire face aux défis actuels

La révision du SCoT doit s'appuyer sur l'évolution du contexte territorial. L'objectif est d'intégrer l'émergence de nouvelles thématiques et enjeux de manière à renforcer le profil dynamique du territoire, identifié et reconnu à l'échelle régionale.

► Une première année consacrée à la réalisation du diagnostic du territoire



Les éléments clés du diagnostic du territoire



QU'EST-CE QUE LE DIAGNOSTIC DU TERRITOIRE ?

Le diagnostic identifie les caractéristiques sociales, économiques et environnementales du territoire. Il permet de faire émerger les enjeux auxquels le territoire de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire sera confronté. Le diagnostic du territoire s'appuie sur plusieurs thématiques ciblées.



► Une attractivité résidentielle questionnée vis-à-vis des métropoles

Une population qui diminue

Entre 1968 et 2014, le nombre d'habitants de la Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire est passé de 90 303 à 100 263. Entre 2014 et 2021, le territoire a perdu 1 962 habitants.

Une population au profil plutôt « âgé »

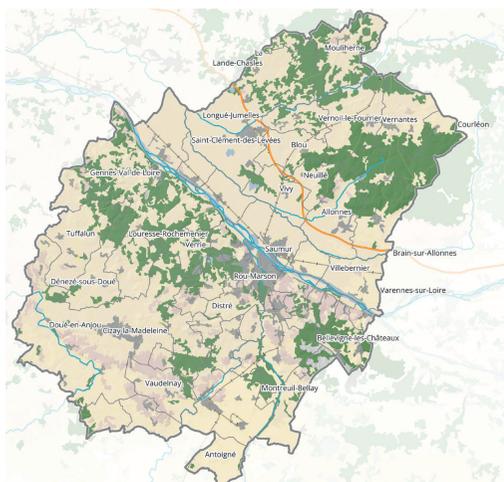
La part des personnes âgées de 45 à 59 ans est la plus représentée et le nombre de personnes âgées de 60 ans à 74 ans a augmenté de 1 point de pourcentage entre 2019 et 2020. Cette tendance induit une part de retraités supérieure à la moyenne régionale.

Une offre résidentielle disponible à mobiliser

Le parc de logements est caractérisé par des logements de grandes tailles. Les évolutions démographiques conduisent au desserrement des ménages. Cette tendance fait émerger un besoin de logements plus petits sur le territoire.

L'engagement d'un aménagement bas carbone à renforcer à travers les mobilités actives

Les véhicules thermiques sont les moyens de déplacements les plus utilisés dans la Communauté d'Agglomération. Néanmoins, le territoire dispose d'un réseau de transports en commun développé et d'une offre de transport alternative décarbonée.



Sources : BD CARTO® - BD TOPO® - atopia 2023

Chiffres clés

- 1 234 km² de surface
- 45 communes
- 98 301 habitants
- 1,3 M de visiteurs
- 52 116 logements
- 37 495 emplois

Source : INSEE 2021

► Un potentiel économique des filières commerciale et touristique à mobiliser

Des dynamiques économiques influencées par la proximité de métropoles

Les actifs partent travailler en dehors de la Communauté d'Agglomération. La métropole d'Angers est une destination d'emploi qui concerne la majorité des déplacements domicile/travail du territoire.

Un déséquilibre entre le nombre d'emplois disponibles et le nombre d'actifs

Le marché de l'emploi reste stable avec la filière commerciale comme principal pourvoyeur d'emplois (35%). Malgré une baisse des exploitations, la filière agricole représente 10% des emplois.

Une offre commerciale à pérenniser et restructurer pour maintenir un équilibre territorial

L'offre commerciale est cohérente et organisée, ce qui permet de répondre aux besoins des habitants. Le territoire bénéficie d'un potentiel économique mais sans croissance à venir.

Une offre touristique reconnue, élément clé de l'économie locale

L'identité touristique du territoire est portée par des lieux patrimoniaux comme les troglodytes ou le château de Saumur et le cadre environnemental qui permet l'affirmation d'un tourisme de nature porté par les mobilités actives.

► Un patrimoine paysager et architectural porteur d'identité à protéger

Une diversité de grands ensembles paysagers

Les entités paysagères du territoire offrent à Saumur Val de Loire un intérêt patrimonial remarquable. L'intérêt patrimonial se traduit aussi par les villages de charmes, les sites classés et inscrits, ou encore l'architecture vernaculaire.

Un développement du territoire face au changement climatique

Les entités paysagères sont aussi impactées et vulnérables aux effets du changement climatique. L'aménagement du territoire doit prendre en compte la maîtrise de la ressource en eau et le défi du rafraîchissement des espaces urbanisés.



La phase diagnostic est terminée
Et après ?